

J. François Guinot Curial en la Châtellenie de
Montargis qualifié d'expert special de Dame
Marguerite Moreau veuve de M^r. Demourant
subsistat de M^r. le procureur General en la Chambre
de Comptes de Bourgoigne, fait savoir a Ceu qui
voudront acheter un Domaine fait au lieu de Fay
appartenant aux héritiers d'ad. sieur Demourant
se trouve en le vingt deux du present mois d'octobre
a neuf heures du matin en l'étude de pardevant
M^r. Nicolas Moreau ou le dit sera passé a Ceu qui
fera la condition meilleure pour six ou neuf années;
Guinot

Je François Moreau procureur en la Chambre
de Comptes de Bourgoigne, Certifie
que requête d'ad. sieur Guinot, fait devant lui,
publié et affiché au Logis de la messe de parois
de Montargis; et de ce que me sieur expert transporté
a lieu de Champ Fromies ou fait également en
publié et affiché le tout en la messe de parois
a Logis de la messe de parois y et en
assemblée, le jour du présent mois d'octobre mil sept
cent cinquante cinq;
Moreau

Celle à Châtillon le 13 Novembre
1765 Moreau

Après diverses propositions le Domaine a été attribué à Mr Honoré Cottier de Fay pour la somme de 350 livres de rente annuelle pour une durée de 9 années.

Fait à Chatillon le 23 novembre 1765.